

Nobles de cour, nobles des champs

Culture et pratiques agronomiques
des princes de Monaco,
des Lumières au premier 19^e siècle

Thomas Fouilleron

« Deux ou trois rues sur des rochers à pic, huit cents misérables qui meurent de faim, un château délabré, un bataillon de troupes françaises, quelques orangers, quelques oliviers, quelques mûriers épars sur quelques arpents de terre épars eux-mêmes sur des rochers, voilà à peu près Monaco » (Dupaty, 1788, 24-25). Les mûriers plantés au cours du 18^e siècle à Monaco, sont encore assez nombreux et visibles en 1785 pour que, dans le désert qu'il décrit, Dupaty les remarque, et les élève au rang de troisième culture du rocher, après l'olivier et l'oranger. Considéré comme un vecteur possible du progrès agricole, vanté pour ses vertus rémunératrices, le mûrier est loué, au 18^e siècle, par une abondante littérature agronomique (Bourde, 1967, II, 707, 710). Les princes de Monaco croient aux vertus de la sériciculture pour lancer durablement leurs États sur la voie de la prospérité et les doter d'une activité exportatrice qui compléterait les fruits des traditionnelles cultures méditerranéennes, toujours en proie aux aléas climatiques.

Mais l'intérêt agronomique des Grimaldi va au-delà de la simple imitation des impulsions données par la monarchie française, surtout après 1750, en faveur de la production du ver à soie (Bourde, 1967, II, 704-709 ; III, 1553-1556). Leur dilection particulière pour la culture de la terre et l'élevage participe d'un état d'esprit de la noblesse des Lumières, soucieuse de la mise en valeur de ses

domaines et de l'accroissement des moyens de subsistance des plus pauvres. Elle appartient au mouvement « agromaniaque », souvent dénoncé comme peu efficace (Morineau, 1971, 7-8), qui s'appuie sur l'anglomanie ambiante et sur les idées physiocratiques. S'ils sont des amateurs éclairés, qui adoptent volontiers des hobbies, les princes de Monaco s'appliquent aussi à s'assurer, dans leurs terres françaises de Normandie, le patronage du monde rural. Pour eux, maintenir, puis renouer après la Révolution, les liens entre château et paysannerie, passe par l'encouragement aux progrès de l'agriculture.

■ Mûriers, chevaux et cultures à l'anglaise

Le prince Antoine I^{er} (1661-1731) pense à introduire le mûrier à Monaco. Mais l'idée reçoit une réelle application dans le cadre de l'agromanie de la deuxième moitié du 18^e siècle. L'exemple du Piémont, qui a « le même air, le même terroir », est évoqué dans un *Memoire sur l'avantage d'une Plantation de Muriers dans la Principauté de Monaco et sur l'utilité g^{nalle} du commerce de la Soye*. Il en résulterait « un revenu d'une nouvelle espèce qui s'étendrait sur le Pauvre comme sur le Riche ». La plantation doit cependant se développer « sans abus parce que l'intérêt principal, que l'on ne doit jamais perdre de vue, est l'intérêt public. Il consiste à conserver toujours une Balance entre les différentes productions, afin que si l'une manque une autre serve de ressource, au lieu que l'on voit dans la Principauté que la faveur donnée aux Limons et l'augm^{on} de ce commerce ont fait abandonner l'objet des huiles à la plus part » (Archives du palais de Monaco [A.P.M.], D¹ 122 ; Nicoli, 1767). L'autorité princière essaie d'enrayer ce déclin, en répétant, dans plusieurs édits, l'interdiction de couper les oliviers (A.P.M., D¹ 122 ; Boulanger, 1986, 63 ; Labande, 1934, 271 ; Noat-Antoni, 1997, III, 55). La plantation de mûriers commence en 1732 avec une cinquantaine d'arbres du Piémont, mais c'est surtout entre 1753 et 1758 que la culture s'étend dans la principauté, à partir de plants venant du Comtat venaissin, puis du Languedoc. Aux quelque mille

cinq cents plants de 1753-1754, mille huit cent soixante-cinq viennent s'ajouter en 1757. Les arbres se répartissent dans toute la principauté, principalement dans le domaine du prince et, pour une cinquantaine de pieds, chez des particuliers. Pour les espèces à employer, des renseignements sont pris en Dauphiné et en Languedoc. Un souci répété, en 1754 et 1756, de protéger les plantations par des peines dissuasives témoigne peut-être d'une certaine réticence de la population monégasque face à cette culture spéculative (A.P.M., D* 9). Lors de son séjour à Monaco en 1758, le prince Honoré III (1720-1795) visite à plusieurs reprises les plantations. En 1762, les cocons occupent quarante journées de fileuses et trente-neuf journées de tourneuses (A.P.M., D¹ 122). En 1773, le prince consent à un négociant orléanais, le privilège exclusif d'établir notamment une manufacture de soie. Concédé pour vingt-quatre ans, il serait révoqué au bout de six ans si le fermier n'avait pas alors introduit l'élevage des vers à soie et fondé des filatures. Il l'est, en fait, quelques mois plus tard (Labande, 1934, 310-311). Comme dans nombre de provinces, les espoirs sont déçus (Bourde, 1967, III, 1555-1556). En 1775-1776, un voyageur remarque encore, aux environs de Menton, des « terres labourables richement plantées de mûriers » (Sulzer, 1781, 229). À l'époque révolutionnaire, il n'y a apparemment plus que six mûriers à Monaco (Noat-Antoni, 1997, III, 243), tandis que trois cent vingt-huit subsistent près de Menton, en l'an V, mais, en 1813, leur produit est nul et les voyageurs se plaignent de ce que les branches constituent un « danger constant pour les cavaliers » (Caserio, 1980, 56). En 1843, le prince Florestan I^{er} (1785-1856), reprend de façon sporadique, à Monaco, les campagnes de plantations menées par son grand-père, « afin de pouvoir, par le produit de ces arbres, donner par la suite une nouvelle industrie à ce pays » (A.P.M., ms. 153).

En 1768, la même année que La Rochefoucauld-Liancourt (Bourde, 1953, 184-185 ; Mantel, 1965, 154, 159), un an après le duc de Lauzun (Blomac, 1991, 30-31), un an avant Voyer d'Argenson (Blomac, 2004 a, 228-229), Honoré III découvre l'Angleterre. Certes, l'objet du voyage n'a, au départ, rien d'agronomique, car le roi d'Angleterre veut remercier le prince de Monaco d'avoir abrité dans son palais les derniers instants du duc d'York. Mais le séjour (A.P.M., C 385 bis ; Diana, 1988), de deux mois et deux jours, est rythmé par les déplacements à Newmarket, les courses de chevaux, la visite de haras et l'achat de spécimens anglais, une vingtaine au

total, pour quatre cent-deux guinées huit sols et trois deniers (A.P.M., H 53). Le périple ne peut que renforcer l'admiration du prince pour la supériorité de la nation anglaise, anglomanie largement partagée à l'époque dans la noblesse, en France en général et en Normandie en particulier (Grieder, 1985, 8-20 ; Sacquin-Moulin, 1977 ; Bourde, 1958, 228-233).

Honoré III a constitué un haras à Torigni, depuis quelques années, qui lui coûte entre cinq et dix-mille livres par an dans les années 1770 (A.P.M., J 208). C'est un tel objet de passion pour le prince qu'il est un sujet de dispute conjugale (Ségur, 1899, 207), mais aussi, pour sa belle-mère, en 1768, d'inquiétude financière (A.P.M., C 392). Le prince de Monaco adopte les bêtes, les hommes et les modes d'Albion : en 1763, dès la fin de la guerre de Sept ans, achat de chevaux ; en 1764, projet de faire venir un palefrenier anglais (A.P.M., C 394), réalisé l'année suivante ; queue coupée « à l'anglaise » en 1765 (A.P.M., C 386). L'introduction de chevaux anglais dans ses domaines, tout à fait contemporaine de l'entreprise de Voyer d'Argenson (Blomac, 2004 a, 223), est précoce (Musset, 1917, 216). C'est seulement en 1775 que le duc de Chartres, suivi en 1777 par les ducs de La Trémoille, de Fitz-James et de Coigny, commence à employer jockey et palefreniers anglais (Coquery, 1998, 118). Honoré III s'intéresse aussi aux chevaux arabes qu'il cherche à faire venir de Tunis et du Caire en 1777 (A.P.M., B 63). D'après un inventaire qui, selon l'usage anglais (Blomac, 1991, 76), fait état de la lignée de chaque cheval, le haras se compose de cent bêtes en 1777 : quatre étalons, un boute-en-train, vingt-six poulinières, trois vieux chevaux, soixante-cinq poulains et pouliches, surtout nés à partir de 1774, et une mule (A.P.M., J 208). En 1778, le marquis de Voyer d'Argenson lui fournit le plan de ses écuries (A.P.M., C 394). En 1779, lors de la vente du haras « tout anglais » du comte de Lauraguais, Honoré III rachète son bon étalon Lycurgus (Blomac, 2004 a, 261 ; Blomac, 1991, 77, 298). Il y a alors une véritable vogue aristocratique pour l'hippisme à l'anglaise (Grieder, 1985, 16), dans laquelle entrent passion de la gloire et du jeu, mais aussi nostalgie du mode de vie traditionnel et identitaire de la noblesse, qui garde mémoire de l'idéal chevaleresque. Honoré III succombe à la fièvre des courses et des paris avec ses pairs : le duc de Lauzun, le duc de Praslin (A.P.M., C 403 ; Blomac, 2004 b, 135-136) ; et gagne parfois (Lescure, 1866, 239). Ses chevaux, portant casaque rouge et

blanche (Blomac, 1991, 291), participent aux épreuves royales (Blomac, 1991, 77).

La mémoire locale loue la qualité de l'élevage princier : « Son goût dominant était celui des chevaux, et ses connaissances hippiques étaient réelles. Ses herbages et ses vastes et belles écuries contenaient au moins deux cents de ces nobles et superbes animaux, produit intelligent du croisement de la race anglaise et de la race normande. L'espèce s'en est perdue, au grand regret des amateurs qui l'ont connue et ont pu apprécier ses excellentes qualités » (Deschamps, 1855, 135) ; par contre, les experts de chevaux de race sont plus réservés. Pour Honoré III, la possession de chevaux, substitut au cabinet d'art constitué par son père, s'apparente, plus à l'origine, à une démarche de collectionneur ou de curieux qu'à celle d'un véritable connaisseur. Le marquis de Voyer d'Argenson, très critique sur les différentes réalisations françaises en matière de haras, écrit en 1781 : « on n'en tirera jamais, non plus que ceux de MM. De La Gettière, prince de Monaco et autres du même ordre que des productions équivoques, belles si l'on veut mais toujours insuffisantes pour reproduire sans corrompre. Les haras du roi [...] sont eux-mêmes insuffisants, j'ose le dire pour s'approprier une vraie race pure et nationale » (Blomac, 2004 b, 351). Une vente, de quarante-cinq lots, dans la cour de Torigni, les 4 et 5 mars 1785 (A.P.M., J 208), marque peut-être, comme alors dans nombre d'autres domaines nobles, la fin du grand dessein hippique.

Mais l'anglomanie demeure. En 1789, Honoré III engage, sur la recommandation d'un lord écossais, un Anglais comme régisseur. George Greene, ruiné dans son pays, arrive à Torigni en mars 1790, plein de projets : « vaincre de vieux préjugés, corriger des habitudes contractées depuis longtemps, changer presque totalement un système anciennement établi » (Bourdon, 1992 b, 194, 199). Il passe à Torigni pour agronome (Deschamps, 1855, 135 ; Bourde, 1958, 229), et laisse un ouvrage sur les mœurs et les usages ruraux du Saint-Lois. « Aimant l'agriculture », dit-il du prince Honoré III, « il est persuadé que notre gestion des affaires rurales est de loin supérieure à celle des Normands ; et, souhaitant en faire l'expérience, il a cherché un certain temps quelqu'un qui puisse allier la pratique de l'agriculture et une connaissance suffisante de la langue française ; [...] comme il laisse à un Français, versé dans les lois de son pays,

le soin de louer ses terres et de percevoir les rentes, ce qui reste à faire peut facilement être exécuté par un étranger». L'emploi de Greene ne consiste, comme il le dit lui-même, qu'à surveiller, planter, abattre et vendre le bois du parc, acheter, vendre et élever le bétail, vendre les chevaux, payer les fournisseurs et les employés (Bourdon, 1992 b, 196). Il essaie néanmoins d'introduire des méthodes anglaises, pour la conservation en plein air du foin mis en meules (Bourdon, 1992 b, 223), mais aussi pour le pâturage du froment : « le Prince ayant exprimé instamment le désir que je dirige toutes ses activités agricoles selon la méthode anglaise, je fis pâturer, au mois d'avril, une parcelle de froment qui semblait trop luxuriante. La populace commença immédiatement à s'écrier que son Altesse, craignant de ne pas avoir en son pouvoir de la priver de grain, quand il serait mûr, avait engagé un Anglais, et à grands frais, pour venir jusqu'ici détruire ce grain alors qu'il était encore vert » (Bourdon, 1992 b, 226). À chaque fois, il se heurte à l'ignorance et au scepticisme du paysan normand, encore dénoncés par le petit-fils d'Honoré III en 1816 : « Savez-vous ce que les fermiers normands surtout répètent sans cesse quand on leur présente une nouvelle méthode en agriculture ? Si ce procédé valait quelque chose nos pères l'auroient employé. Cependant, on essaie la méthode, elle réussit et les fermiers s'en emparent » (A.P.M., B 73). De père du peuple, soucieux de l'intérêt commun, l'image du seigneur agronome peut se retourner bien vite en celle d'affameur avide.

■ L'agronomie dans les livres

Déjà bien fournie (Fouilleron, 2001, 18-20) et constituée au moment où la littérature agronomique connaît un véritable âge d'or (Musset-Pathay, 1810), la bibliothèque du duc de Valentinois (1758-1819), fils d'Honoré III, compte 1291 titres et 3940 volumes en 1785 (A.P.M., C 426). Le ménage des champs est proportionnellement assez bien représenté : vingt titres, soit 1,55 %. Dans quelques bibliothèques nobiliaires périgourdines, comprenant d'une centaine à plus de deux mille livres, l'agronomie représente entre trois et

quarante-cinq titres, soit de 1 à 7,5 % (Combet, 2000, 38). Bien sûr, il faut distinguer la seule possession de la *Nouvelle maison rustique* 52:iguerete lalecturen devéritables traités% Figuac02010538).La,0,commele

pas encore la responsabilité des domaines familiaux. Sa bibliothèque va plus loin dans son contenu que la simple perpétuation de la tradition de l'amateur de jardins ou du curieux de botanique. Au début du 18^e siècle, l'horticulture est à peu près le seul objet de l'agronomie et cet unique objet perdure après 1750 dans les livres des parlementaires aixois (Cubells, 1984, 194). Le prince Jacques I^{er} (1689-1751) père d'Honoré III, n'a acquis d'autre ouvrage d'agronomie que le *Théâtre des plans et des jardinages* (1663) de Claude Mollet (A.P.M., C 344).

Les dédicaces d'ouvrages révèlent les amateurs éclairés qui voient ainsi louée leur inclination particulière pour un domaine d'étude, réel ou supposé. Au milieu des dédicataires des opuscules du proluxe Rey de Planazu, membre de la Société Physique et Économique de Zurich, apparaît Monseigneur Honoré-Charles-Maurice-Anne Grimaldi, Prince héréditaire de Monaco, duc de Valentinois, Pair de France pour un ouvrage qui présente des Machines pour découper les gazons et ainsi amender les sols (Rey de Planazu, 1786).

L'« agromanie » des princes de Monaco, loin d'être interrompue ou réduite par la Révolution, grandit et se mue en instrument d'un projet politique et social : le patronage du monde rural.

Le progrès aux champs au service de la philanthropie

Comme beaucoup de fidèles des lys, le prince Honoré V (1778-1841), petit-fils d'Honoré III, trouve, à la suite de la révolution de 1830, une reconversion dans le « ménage des champs ». Duc de Valentinois et pair de France depuis 1814, le prince de Monaco rallie d'abord Louis-Philippe, avant de se mettre en congé de la chambre haute à l'abolition de l'hérédité de la pairie en 1831 (Fouilleron, 2003, 108-117). Ce réinvestissement n'est, comme pour nombre de nobles légitimistes du Calvados et de la Manche (Desert, 1975, 341-352 ; Guillemin, 1980 ; 1982, 52) que la continuité du magistère moral que doit exercer la noblesse sur la société :

« patronner les pauvres, c'est acquérir une grande influence sur les populations, c'est empêcher bien des révolutions, c'est prendre une haute position » (A.P.M., C 463).

Le « théâtre d'agriculture » du prince est la propriété de Montbosq, située dans les communes de Saint-Martin-des-Besaces, Brémoy, La Ferrière-au-Doyen et Cahagnes, dans le Calvados : « Une grande étendue de terrains en bruyère fut défrichée, et, grâce aux efforts persévérants d'une culture intelligente, devint très productive. Mais ce n'était pas dans un intérêt personnel que ces travaux agricoles étaient entrepris ; leur but était plus noble, plus élevé : celui de faire progresser l'agriculture et d'améliorer le sort des travailleurs. Prédications, primes accordées, instruments aratoires perfectionnés prêtés et même donnés, rien ne coûta au prince pour amener les fermiers et les propriétaires ruraux à l'adoption du mode de culture qu'il avait créé, sur lequel il voulait baser, en partie, un système d'extinction de la mendicité qu'il croyait praticable, et qu'il avait particulièrement en vue d'établir » (Deschamps, 1855, 137-138). Près de la moitié des 155 ha est occupé par des labours, le quart par des prairies et des herbages. « Cette propriété heureusement située, traversée par la route royale de Caen à Cherbourg, est à proximité de Saint-Lô, Vire et Caen », précise le prospectus qui annonce la vente sur licitation après la mort du prince : « Les fermes, pour l'amélioration desquelles le défunt prince de Monaco avait fait de grandes dépenses, renferment des terres excellentes, et sont en parfait état de culture » (A.P.M., C 468). Dès 1820, le prince demande à son chargé d'affaires à Paris de lui procurer deux ouvrages d'agronomes à blason et des renseignements sur la charrue à semoir (A.P.M., B* 78). En 1835, Honoré V est cité par l'Association normande, dont il est membre, parmi les « agronomes les plus distingués du département du Calvados ». L'œuvre entreprise est saluée : « Défrichement considérable de bruyères, fait avec intelligence et avec succès ; grande culture ; carottes ; pommes de terre cultivées en grand » (ADN, 1836, 316-317).

En 1837, Honoré V applique ses entreprises d'amélioration agricole à la solution de la question du paupérisme. À cette fin, il fonde l'Association pour l'extinction de la mendicité et la moralisation des classes pauvres par le travail domestique et le perfectionnement de l'agriculture, dont les affiliés se répartissent sur une quarantaine de communes du Calvados et de la Manche (A.P.M., C 463) ; et

publie un essai sur le sujet, *Du paupérisme en France et des moyens de le détruire*, qui voit deux éditions, en 1839 et 1840. Appliquant à la lettre, mais dans un sens plus conservateur que réformateur, la maxime de Quesnay, qui place le travail de la terre à la source de toute morale et de toute richesse, le prince se fait chantre de tout ce que l'agrarisme compte de figures historiques emblématiques (A.P.M., B 81² ; C 463 ; Honoré V, 1839, 87-89). Face à la faillite du progrès, à la croissance du paupérisme (lié à l'industrialisation urbaine, à la désindustrialisation rurale), il s'échine à remonter le cours du temps, à la recherche d'un hypothétique âge d'or, où la pauvreté n'aurait pas existé (Honoré V, 1839, 17-20). Le premier gisement d'emploi, dans l'esprit du prince, « le plus riche », « le plus puissant [...] pour effacer le paupérisme et secourir toutes les misères », réside dans l'agriculture et dans l'espoir qu'une croissance des productions permette, à proportion, une croissance de la main d'œuvre (Honoré V, 1839, 90-91, 111). En démarquant l'ouvrage de Villeneuve-Bargemont, *Économie politique chrétienne* (Honoré V, 1839, 43, 58 et 87), Honoré V inscrit son programme agro-philanthropique dans la lignée des projets de colonies agricoles qui se multiplient depuis le début du siècle (Cahen, 1903 ; Honoré V, 1839, 55-60).

Dans la première édition de son ouvrage, le prince inclut un « manuel d'agriculture suivant le progrès » conçu par « un bon fermier normand, de manières un peu lourdes, l'esprit tant soit peu épais ; confiant à ses voisins, non d'élégantes théories, mais le résultat de ses essais scrupuleux, les succès de son expérience » (Honoré V, 1839, 135-149). Le matériel requis se veut innovant : charrue américaine ou Grangé, semoir Hugues (Vivien, 1834, 86-92 et 103-104 ; 1839, 100-101). Mais en dehors de cette modernité d'instruments, dont l'opportunité d'emploi suscite maints débats parmi les amateurs normands (Bourdon, 1992 a, 167-168, 602-603 et 608-609), le duc de Valentinois suit autant qu'il précède : ce qu'il veut propager, la « nouvelle agriculture » des Lumières, remonte déjà à plusieurs décennies. L'assolement quadriennal n'est plus une nouveauté en Normandie (Bourde, 1967, I, 486 et 499). Honoré V relaie et vulgarise ce qui a germé au siècle précédent.

L'expérience fait école chez vingt-cinq agriculteurs en 1837, soixante en 1838 et cent en 1839 (Honoré V, 1839, 113, 157). Le

prince s'attache, au cours de ses tournées missionnaires, à convaincre les incrédules, à morigéner et à motiver les fidèles, à construire un mythe autour de sa personnalité (Fouilleron, 1997, 334-351). Pour cela, il sollicite du ministre de l'Agriculture, qui lui envoie un sous-chef de bureau en 1838, des prix d'encouragement aux meilleures productions (A.P.M., C 463). Le ministre de l'Intérieur missionne Charles Lucas, membre de l'Institut et inspecteur général des prisons (A.P.M., C 463 ; Honoré V, 1839, 191-233). La presse, générale ou spécialisée (Duvigneau, 1992, 80-81, 84), toutes tendances confondues, se fait l'écho (Fouilleron, 2001, 85-97) de l'œuvre princière, qui retient également l'attention du philanthrope Gérando (1839, II, 139 ; A.P.M., C 463). Louis-Philippe envoie ses encouragements dès 1837 (A.P.M., C 463), et la pieuse et charitable reine Marie-Amélie adresse son soutien en 1839 (A.P.M., C 461).

« Chevalier de son temps » (Charles Lucas, cité par Honoré V, 1839, 233), Honoré V meurt le 2 octobre 1841, victime de son dévouement à la cause de l'agriculture et de la philanthropie, de l'avis même de son médecin (Deschamps, 1855, 141). Dans un discours aux concours agricoles des cantons de Torgni et de Tessy, le maire de Torgni rend hommage au prince : « Avant l'établissement de ces comices, il avait déjà fait progresser l'agriculture, c'est lui qui a fait connaître ces instruments perfectionnés qui économisent les bras et les semences, c'est lui qui a substitué aux jachères la culture des légumes » (A.P.M., C 467). En 1843, une notice nécrologique du prince rappelle que « M. de Monaco, dans ses vues philanthropiques, se proposa aussi de propager les meilleurs procédés et les nouvelles méthodes agronomiques : il fournit à plus de soixante fermes des moniteurs et des instruments. Les résultats continuent d'être satisfaisants : s'ils lui ont été personnellement lucratifs, ce n'est pas moins un exemple louable ; en l'imitant, les grands propriétaires délivraient l'agriculture de la routine » (ADN, 1843, 803-806). Cependant, la contribution des nobles agronomes à la révolution agricole est sans doute moindre que leur influence durable sur la société rurale : « Ce patronage sera plus noble et plus utile que ne le furent les privilèges et les titres féodaux, et les remplacera avec un immense avantage, si les grands propriétaires comprennent bien ce qu'attendent d'eux les progrès de la civilisation, et ce que leur demandent leurs propres intérêts », écrit Gérando à propos du prince Honoré V (Gérando, 1839, II, 139).

Sujets d'intérêt livresque par mode, les choses rustiques sont surtout, pour les princes de Monaco des Lumières et du premier 19^e siècle, objets de pratiques. Honoré III tente de relancer l'agriculture de la principauté par la sériciculture et satisfait l'inclination aristocratique pour le cheval et l'Angleterre en essayant de faire partager au plus grand nombre ses essais d'amélioration des races et des cultures. Honoré V prend le relais du patronage de la terre et de ses habitants, l'amplifie, en liant le progrès agricole à sa tentative de résolution de la question sociale. L'agromanie est donc, pour les Grimaldi, plus qu'un remède au désœuvrement et à l'oisiveté. Elle est partie intégrante de leur idéal et devient, au début du 19^e siècle, un des moyens de la restauration de leur magistère politique, économique et social. Souverains à Monaco, nobles de cour à Versailles ou à Paris, ils savent aussi être nobles des champs.

Bibliographie

- Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie* [ADN] — Caen, Association normande.
- Blomac N. de, 1991 — *La gloire et le jeu. Des hommes et des chevaux*. 1766-1866, Paris, Fayard, 391 p.
- Blomac N. de, 2004 a — *Voyer d'Argenson et le cheval des Lumières*, Paris, Belin, 400 p.
- Blomac N. de, 2004 b — « Les hippodromes, centres d'événements-attractions ». In Charle C. : *Capitales européennes et rayonnement culturel, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Éd. Rue d'Ulm, 2004, 133-140.
- Boulangier P., 1986 — Marseille et le commerce des huiles de la principauté de Monaco au XVIII^e siècle. *Annales monégasques*, 10, 57-64.
- Bourde A.-J., 1953 — *The influence of England on the French agronomes*. 1750-1789, Cambridge, University Press, 250 p.
- Bourde A.-J., 1958 — L'agriculture anglaise en Normandie au XVIII^e siècle, *Annales de Normandie*, 8 (2), 215-233.
- Bourde A.-J., 1967 — *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*, Paris, Sevpen, 3 vol., 1743 p.
- Bourdon J.-P., 1992 a — *Les agronomes distingués de l'Association normande (1835-1890)*. Techniques et pratiques de l'« industrie » agricole d'après les annuaires normands. Thèse, Brunet P. (dir.), Univ. Caen, 722 p.
- Bourdon J.-P. (éd.), 1992 b — « George Green, Notes sur les mœurs et les usages ruraux des habitants du bocage ». *Études rurales*, 127-128, 191-228.

- Cahen G., 1903 —
L'économie sociale chrétienne
et la colonisation agricole
sous la Restauration et la Monarchie
de juillet. *Revue d'économie politique*,
17 (6), 511-546.
- Caserio J.-L., 1980 —
*La vie à Menton sous la Révolution
et l'Empire. 1793-1814.*
Aspects économiques, Menton,
Éd. du Cabri, 176 p.
- Coquery N., 1998 —
*L'hôtel aristocratique.
Le marché du luxe à Paris
au XVIII^e siècle*, Paris,
Publ. de la Sorbonne, 445 p.
- Combet M., 2000 —
Château et innovation agronomique
en Périgord au XVIII^e siècle.
In Cocula A.-M., Dom A.-M. (éd.) :
Château et innovation,
Bordeaux, Ausonius, 37-64.
- Cubells M., 1984 —
*La Provence des Lumières.
Les parlementaires d'Aix au
XVIII^e siècle*, Paris, Maloine, 423 p.
- Deschamps F., [1855] —
*Notice historique sur la ville
de Torigni-sur-Vire et sur ses barons
féodaux*, Saint-Lô, Delamare, 198 p.
- Désert G., 1975 —
Une société rurale au XIX^e siècle.
Les paysans du Calvados 1815-1895,
Lille, Service de reproduction
des thèses, 3 vol., 1247 et
212 p. (thèse, Univ. Paris-1, 1971).
- Diana R., 1988 —
« Le voyage du Prince Honoré III
en Angleterre (1768) (d'après
les lettres et rapports du général
Millo) ». *Annales monégasques*,
12, 7-52.
- DuPaty C.-M., 1788 —
Lettres sur l'Italie en 1785, Paris,
De Senne, t. I, VIII-320 p.
- Duvigneau M., 1992 —
« Les journaux d'agriculture pratique
et d'économie rurale entre 1828 et
1848 ». Positions des thèses [...] *École nationale des chartes*, 75-96.
- Figeac M., 2001 —
*La douceur des Lumières.
Noblesse et art de vivre en Guyenne
au XVIII^e siècle*, Bordeaux,
Mollat, 312 p.
- Fouilleron T., 1997 —
Le prince et le pauvre.
Idées et pratique philanthropique
du prince Honoré V de Monaco
(1778-1841). Maîtrise, Lalouette J.
(dir.), Univ. Clermont-Ferrand-2,
2 vol., 473 p.
- Fouilleron T., 1999 —
La philanthropie comme prévention
de la révolution. L'exemple du prince
Honoré V de Monaco (1778-1841).
In Andréani R., Leulliez M. (éd.),
*De la révolution au coup d'Etat
(1848-1851)*. Les répercussions
des événements parisiens entre
Alpes et Pyrénées, Montpellier,
Univ. Montpellier-3 : 9-25.
- Fouilleron T., 2001 —
*Culture et politique des princes
de Monaco des Lumières à 1848.*
L'agronomie. D.É.A., Michel H. (dir.),
Univ. Montpellier-3, 208 p.
- Fouilleron T., 2003 —
Un prince en politique.
Honoré V de Monaco,
pair de France, ou la réaction
dans la modération (1814-1841).
Annales monégasques, 27, 73-130.
- Gerando J. de, 1839 —
De la bienfaisance publique,
Bruxelles, Société belge
de librairie, 2 vol.
- Grieder J., 1985 —
Anglomania in France.
1740-1789. Fact, fiction,
and political discourse,
Genève – Paris, Droz, 178 p.
- Guillemin A., 1980 —
Le pouvoir de l'innovation.
Les notables de la Manche
et le développement
de l'agriculture, 1830-1875.
Thèse 3^e cycle, Bergeron L. (dir.),
ÉHÉSS, 373 p.

- Guillemin A., 1982 —
Aristocrates, propriétaires et diplômés, la lutte pour le pouvoir local dans la Manche, 1830-1875. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 42, 3-60.
- Honoré V, prince de Monaco, 1839 —
Du paupérisme en France et des moyens de le détruire, Paris, Terzuolo, 151 p. (2^e éd. : Paris, Allouard, 1839 et 1840, 260 p.)
- Labande L.-H., 1934 —
Histoire de la principauté de Monaco, Paris, Picard – Monaco, Archives du Palais princier, 514 p.
- Lescure A. de, 1866 —
Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la cour et la ville de 1777 à 1792 [...], Paris, Plon, t. II, 800 p.
- Mantel R., 1965 —
« La Rochefoucauld-Liancourt, un novateur français dans la pratique agricole du XVIII^e siècle ». In Rigaudière A., Zylberman A., Mantel R., *Études d'histoire économique rurale au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 151-204.
- Morineau M., 1971 —
Les faux-semblants d'un démarrage économique : agriculture et démographie en France au XVIII^e siècle, Paris, Armand Colin, 387 p.
- Musset R., 1917 —
De l'élevage du cheval en France, Paris, Librairie agricole de la Maison Rustique, XXIV, 232 p.
- Musset-Pathay V.-D., 1810 —
Bibliographie agronomique ou Dictionnaire raisonné des ouvrages sur l'économie rurale et domestique et sur l'art vétérinaire, Paris, Colas, XXIV, 459 p.
- Nicoli, 1767 —
Osservazioni di un socio dell'Accademia dei Georgofili fiorentini sopra la coltivazione degli agrumi del territorio pisano paragonata con la coltivazione che da essi ne ricavano vari popolo della Riviera di Genova, e del Principato di Monaco [...], Firenze, Stecchi - Pagani, 53 p.
- Noat-Antoni O., 1997 —
La vie socio-économique à Monaco d'après les actes notariés (1675-1750). Thèse, Bercé Y.-M. (dir.), Univ. Paris-4, 3 vol., 589 et 337 p.
- Perol L., 2000 —
Aux amateurs, l'Agriculture reconnaissante. In Jam J.-L. (éd.), *Les divertissements utiles des amateurs au XVIII^e siècle*, Clermont-Ferrand, Presses univ. Blaise-Pascal : 73-86.
- Rey de Planazu, 1786 —
Machines pour découper les gazons, avec les moyens prompts & faciles de les bruler, pour procurer aux terres un amendement considérable & avantageux, Compiègne, Bertrand, 3 p.
- Sacquin-Moulin M., 1977 —
Les voyageurs français en Angleterre et les voyageurs anglais en France de 1750 à 1789. Positions des thèses [...]. *École nationale des chartes*, 135-142.
- Séguir P. de, 1899 —
La dernière des Condé. Louise-Adélaïde de Condé. Marie-Catherine de Brignole, princesse de Monaco [...], Paris, Calmann-Lévy, VI, 465 p.
- Sulzer J.-G., 1781 —
Journal d'un voyage fait en 1775 et 1776 dans les pays méridionaux de l'Europe [...] traduit de l'allemand, La Haye, Plaat, 1781, IV, 376 p.
- Vivien L. (dir.), 1834-1840 —
Cours complet d'agriculture ou nouveau dictionnaire d'agriculture théorique et pratique, d'économie rurale et de médecine vétérinaire, Paris, Pourrat, 19 vol.